



ASIE/PAKISTAN - Selon le Directeur de la Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale du Pakistan, « la résolution de l'affaire Rimsha Masih est une contribution à la paix et à l'harmonie »

Lahore (Agence Fides) – « L'issue de l'affaire Rimsha Masih, la jeune chrétienne acquittée des accusations de blasphème faussement portées contre elle, constituera une contribution à la paix, à la justice et à l'harmonie interreligieuse au Pakistan » déclare à l'Agence Fides le Père Yousaf Emmanuel, Directeur de la Commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale du Pakistan. La Commission contrôle tous les cas de blasphème dans le pays et fournit à Fides des données mises à jour. En 2011, 161 personnes ont été inculpées et 9 tuées dans le cadre d'exécutions sommaires, victimes de la loi sur le blasphème que représentent les articles 295b et 295c (outrage au coran ou au prophète Mahomet) du Code Pénal du Pakistan. En outre, le Human Rights Monitor 2011, rapport annuel rédigé par la Commission, indique qu'entre 1986 – année d'entrée en vigueur de la loi – et 2010, 1.081 personnes ont été inculpées de blasphème dont 138 chrétiens, 468 musulmans, 454 ahmadis et 21 hindous. Le Directeur de la Commission, parlant au nom de l'Episcopat pakistanais, indique à Fides : « Aujourd'hui est un beau jour non seulement pour les chrétiens mais pour tout le pays. La défense de Rimsha avait des arguments solides et le juge a pris une décision en sa faveur. Nous sommes heureux en tant que catholiques mais de très nombreux musulmans qui ont partagé avec nous cette bataille de justice se réjouissent eux aussi ». Le cas de Rimsha, en effet, remarque le Père Emmanuel, « a de facto renforcé le dialogue interreligieux au Pakistan. Lors de toutes les rencontres, dans tous les débats, chrétiens et musulmans se sont retrouvés du même côté, en syntonie afin de défendre les mêmes valeurs de civilisation, de vérité, de légalité et de justice. Ensemble, ils ont condamné les abus de la loi sur le blasphème qui, il faut le rappeler, frappent aujourd'hui en majorité des citoyens musulmans. Ce cas a renforcé l'harmonie interreligieuse et servira d'exemple en vue d'une juste approche afin de résoudre tous les autres problèmes que la nation doit affronter ». Le Directeur de la Commission indique ce qui constitue la « leçon » de l'affaire Rimsha : « le cas de Rimsha nous apprend que, comme chrétiens et musulmans, nous sommes appelés à travailler ensemble, dans le respect et la cordialité, afin de bloquer les fondamentalistes et les extrémistes qui entendent rompre l'harmonie et créer des conflits au sein de la société. De notre côté, nous croyons que ceci constitue l'approche de l'Evangile : se placer vis-à-vis de son frère dans une attitude de bienveillance et d'amour ». (PA) (Agence Fides 20/11/2012)